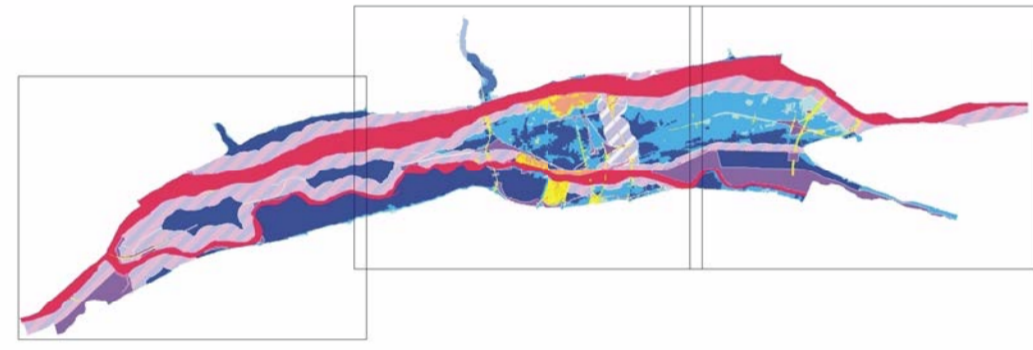


# Révision du Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'inondation

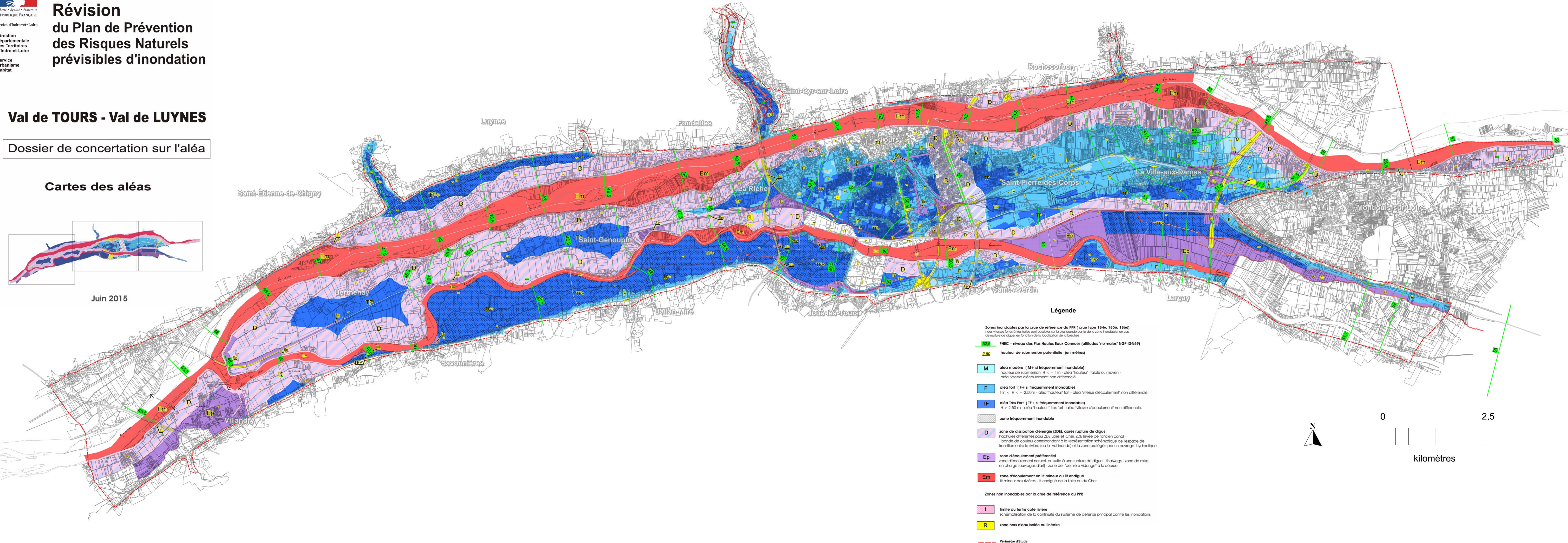
## Val de TOURS - Val de LUYNES

Dossier de concertation sur l'aléa

### Cartes des aléas



Juin 2015



#### Légende

**Zones inondables par la crue de référence du PPR ( crue type 1844, 1856, 1866 )**  
 ( des vitesses fortes à très fortes sont possibles sur la plus grande partie de la zone inondable, en cas de rupture de digue, en fonction de la localisation de la brèche )

- **PHEC** - niveau des Plus Hautes Eaux Connues (altitudes "normales" NGF-IGN69)
- **2,50** hauteur de submersion potentielle (en mètres)
- M **aléa modéré ( M+ si fréquemment inondable )**  
 hauteur de submersion  $H < = 1m$  - aléa "hauteur" faible ou moyen - aléa "vitesse d'écoulement" non différencié.
- F **aléa fort ( F+ si fréquemment inondable )**  
 $1m < H < = 2,50m$  - aléa "hauteur fort" - aléa "vitesse d'écoulement" non différencié.
- TF **aléa Très Fort ( TF+ si fréquemment inondable )**  
 $H > 2,50m$  - aléa "hauteur" très fort - aléa "vitesse d'écoulement" non différencié.
- **zone fréquemment inondable**
- D **zone de dissipation d'énergie (ZDE), après rupture de digue**  
 hautes différentes pour ZDE Loire et Cher, ZDE levée de l'ancien canal - bande de couleur correspondant à la représentation schématique de l'espace de transition entre la rivière (ou le "val inondé") et la zone protégée par un ouvrage hydraulique.
- Ep **zone d'écoulement préférentiel**  
 zone d'écoulement naturel, ou suite à une rupture de digue - thalwegs - zone de mise en charge (ouvrages d'art) - zone de "dernière vidange" à la décrue.
- Em **zone d'écoulement en lit mineur ou lit endigué**  
 lit mineur des rivières - lit endigué de la Loire ou du Cher.

**Zones non inondables par la crue de référence du PPR**

- t **limite du tertre coté rivière**  
 schématisation de la continuité du système de défense principal contre les inondations
- R **zone hors d'eau isolée ou linéaire**
- **Périmètre d'étude**

